
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 22 JUILLET 2019 - 18 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le 22 juillet 2019 à 18 h, à la salle des délibérations de la cour municipale, au 777, rue Laurier, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 19 juillet 2019, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame Diane Lavoie, mairesse
- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présents :

- Madame Martine Vallières, directrice générale
- Monsieur Alexandre Doucet-McDonald, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2019-07-390

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter l'ordre du jour présenté, en retirant le sujet suivant :

6. Entente relative aux conditions d'utilisation du terrain de golf – approbation – autorisation de signature

2019-07-391

3. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT – CONTREMAÎTRE ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT – EMBAUCHE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'embaucher monsieur Jean Harvey à titre de contremaître espaces verts et environnement à la direction des travaux publics et de l'environnement, en date du 12 août 2019, aux conditions prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel d'encadrement de la Ville de Beloeil*.

2019-07-392

4. APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET D'URBANISME – FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS – NOMINATIONS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS de nommer les employés de la Direction de l'urbanisme suivants à titre de fonctionnaires désignés pour veiller à l'application des règlements municipaux et d'urbanisme et délivrer, le cas échéant, des constats d'infraction relatifs à ces règlements :

Madame Marilyne Blanchet, inspectrice en bâtiments
Madame Vanessa Morneau, préposée à la réglementation
Madame Sophie Gendron, directrice de l'urbanisme
Monsieur Gabriel Côté, préposé à la réglementation

2019-07-393

5. TRANSACTION IMMOBILIÈRE – LOT 4 554 391 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES – ACQUISITION – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU que la Ville de Beloeil désire se porter acquéreur du lot 4 554 391 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;

ATTENDU qu'un projet d'acte a été préparé à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Guy Bédard;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'approuver l'acte de vente à intervenir entre la Ville de Beloeil, Monsieur Ghislain Roy et Madame Johanne Deslières et d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou le greffier adjoint à signer tout document à cet effet.

6. ENTENTE RELATIVE AUX CONDITIONS D'UTILISATION DU TERRAIN DE GOLF – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE

Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour.

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2019-07-394

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 06;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS que la séance soit close.

Fait à Beloeil, ce 22 juillet 2019.

Tel que stipulé dans la *Loi sur les cités et villes*, je certifie avoir remis à la mairesse, en date du 23 juillet 2019, pour approbation, le procès-verbal des actes et délibérations du conseil contenant les règlements, les résolutions, les obligations et les contrats approuvés au cours de la présente séance.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier

En vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, je donne mon assentiment aux règlements et aux résolutions adoptés par le conseil au cours de cette séance ainsi qu'aux obligations et contrats qu'il a approuvés et dont fait état ce procès-verbal.

Signé à Beloeil, ce _____

DIANE LAVOIE, mairesse

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 26 août 2019.

DIANE LAVOIE, mairesse
Présidente d'assemblée

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, greffier